

Réf : DCM202422

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	19	27

Date de la convocation : 07/03/2024

Notifiée aux élus le : 07/03/2024

Date de l'affichage : 07/03/2024

**OBJET :** DMG - Bilan des marchés  
publics – année 2023  
Prise d'acte

### SÉANCE DU MERCREDI 20 MARS 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT MARS à 17h30, le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué le 07 mars 2024 (affichage du même jour), s'est réuni au nombre prescrit, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRÉSENT-E-S :** Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Jean-Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Véronique BONVICINI, Janine LHUILLIER, Christian LAPISARDI, Andrée DAMOUR, Michèle PALLARÈS, Christian GROUL, Yves GRAS, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Maguelone CHAREYRE, Stéphanie PIERRON, Nathalie LALLOUETTE, Joachim RAMS, Olivier BERTRAND.

**ABSENT-E-S AYANT DONNÉ PROCURATION :**  
Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN  
Gilles TRAUULLET à Arnaud FOUREL  
Patricia VAN DER LINDE à Jean-Claude CAMPOS  
Michel LEBLANC à Régis VIANET  
Alain BAILLIEU à Christian LAPISARDI  
Jean-Claude BASCHIOU à Christian GROUL  
Cédric BONATO à Joachim RAMS  
Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND

**ABSENTS NON-REPRESENTÉS :** Maryline POUGENC, Stéphane PIGNAN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Christine DUCHANGE

**Rapporteur :** Régis VIANET, Conseiller municipal délégué

Conformément à la réglementation en vigueur, le conseil municipal est invité à prendre connaissance du récapitulatif des marchés publics passés en 2023 (ci-annexé).

- Le conseil municipal est invité à prendre acte de cette information.

**Le conseil municipal, oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- Le conseil municipal prend acte de cette information

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 24/04/2024

Le Maire,  
Pierre MAUMÉJEANPour le Maire par Délégation  
Le Directeur Général des Services,  
Christophe BARONI

## Résultats du vote :

Délibération 2024-23	DMG - Bilan des marchés publics – année 2023 - Prise d'acte	Pour :	27	UNANIMITE
		Contre :	0	NEANT
		Abstention	0	NEANT

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication